

CGT

SUD

UNSA

Lors de l'assemblée générale du 24 février, il a été constitué une plateforme revendicative et il a été décidé de déposer un préavis de grève

Le préavis de grève expirera le vendredi 4 mars 2011.

C'est donc l'assemblée générale du

jeudi 3 mars 2011 de 14h à 15h

au self du personnel

qui décidera de la grève

Une heure d'information syndicale a été déposée

- Dégradation de la qualité des soins
- Dégradation des conditions de travail
- Manque de personnel, de matériel et de linge
- Non remplacement maladies, grossesses, temps partiels...
- Précarité contractuelle d'une grande partie du personnel
- Déqualification des spécialités médicales jusque là présentes
- Suppression de lits, d'activités... et bien sûr d'emplois

STOP ! Maintenant, ça suffit ! Sinon ce sera la grève

Nous demandons une réactualisation des effectifs en adéquation avec la charge de travail dans les services. Cela permettra de re-stabiliser les équipes et de limiter les dépassements de fonctions. Ainsi il faut :

- 3 AS par secteur le matin (au lieu de 2), et un en plus le soir pour les 2 secteurs ; Soit sur une journée de travail par service : 6 as le matin et 7 as le soir.
- 2 ASHQ par secteur matin et un en sus le soir pour les 2 secteurs ; Soit sur une journée de travail par service : 4 ASHQ le matin et 5 ASHQ le soir.
- 1 IDE en plus sur un horaire 8h-15h30 du lundi au vendredi (*pour renforcer l'équipe et faciliter les tâches administratives, aide à la visite, encadrement des étudiants*) ;

Nous demandons le remplacement immédiat des IDE, des AS et des ASH en maladie, en congé de maternité, en temps partiel ou autres : **c'est au moins l'équivalent de 10 agents à temps plein.**

Nous demandons la régularisation de tous les CDD par une mise en stage globale. Les CDD sont tellement nombreux et factionnés que les dates de renouvellement ne sont plus respectées et certains travaillent sans contrat. Même l'administration s'y perd !

Nous demandons également :

- l'arrêt des rappels à domicile comme moyen palliatif chronique du manque d'agents.
- une facilité d'accès aux demandes de mutations, l'affichage des postes à pourvoir sur le CHU, de ne pas entraver les demandes de stages divers (actuellement faits sur les jours de repos ou de congés !), ainsi que l'accès aux formations obligatoires (*soins d'urgence, transfusion...*) pour assurer une meilleure sécurité des patients.
- Des moyens matériels (linge, contentions, franges, chariots de soin, urinaux etc...)
- Du temps pour pouvoir former et encadrer correctement les futurs professionnels qui seront les collègues de demain.
- Des staffs avec les équipes médicales afin de pouvoir œuvrer en équipe pluridisciplinaire pour le bien être des résidents qui sont au centre des projets de soins.
- Un cadre de nuit qui traite les demandes des équipes s'y rattachant.
- Des plannings remis en temps réglementaire (15j avant la fin du mois) afin de pouvoir organiser leur vie personnelle (car oui !! ils ont droit !!)
- L'affichage des membres du CHSCT en cas de difficultés ayant trait aux conditions de travail sur HN.
- Le paiement de la NBI inhérente aux personnels fixes- et pool- (stagiaires et titulaires) travaillant en long séjour. Celui-ci n'ayant pas été fait depuis avril 2009 pour certaines !!

Il est inadmissible que certains résidents n'aient pas pu être douchés depuis 4 mois et qu'il ne leur soit accordé que 6 à 8 minutes pour la toilette (temps chronométré par des agents) ou bien encore que l'on lave un service avec seulement 4 franges !

Les professionnels se sentent et se vivent comme « maltraitants » alors qu'ils tentent chaque jour d'œuvrer pour le droit au respect et la dignité des aînés ;

A leur souffrance, à leur épuisement et à leur découragement, le personnel de l'Hôpital Nord en a marre d'entendre comme seule réponse inefficace : « débrouillez-vous, c'est que vous êtes mal organisé(e)s »

<p>La réponse adaptée, la direction la connaît parfaitement bien : C'est un renforcement immédiat des moyens</p>
